

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- ACCEPTATION DE COMMANDE

Toute commande ne sera définitive qu'après avoir été acceptée et confirmée par notre société. Les engagements pris par nos agents ou représentants ne deviennent définitifs qu'après avoir été confirmé par notre société. Les clauses qui peuvent figurer sur les bons de commandes de clients ne peuvent annuler ou modifier les présentes conditions de vente que si elles sont expressément acceptées par notre société.

2- PRIX DE VENTE

Nos produits sont facturés sur la base de tarifs en vigueur le jour de la livraison. Les prix figurants dans les devis ou propositions ne sont valables que pour trente (30) jours à partir de la date de leur établissement. Nos prix, sans engagement, s'entendent HORS TAXES emballage gratuit, TVA en sus. En aucun cas nous ne fractionnons les unités d'emballage prévues à notre tarif. Le transfert du risque à l'acheteur prend effet au moment de la remise de la marchandise au premier transporteur.

3- DELAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif (et le sont en fonction des possibilités du moment). Les retards éventuels ne donnent pas droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts ou indemnités de retard.

4- TRANSPORTS

Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls des destinataires même lorsqu'elles sont expédiées franco, sauf conditions particulières de vente, expressément acceptées par les deux parties. En cas de retard, de livraison incomplète, perte ou avarie survenant en cours de transport, il appartient au destinataire, conformément au code de commerce, de formuler des réserves auprès du transporteur. Les réserves devront obligatoirement être confirmées par une lettre recommandée dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises. Passé ce délai, toute réclamation devient irrecevable.

5- RECLAMATION SUR NOS PRODUITS

Toute réclamation doit être faite à la réception de la marchandise. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera recevable par notre société.

6- CAS FORTUITS ET FORCE MAJEURE

L'inondation, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents de toutes sortes et ou faits de la nature survenant dans nos bâtiments ou dépôts (ou ceux de nos fournisseurs) ainsi que l'impossibilité de recevoir nos produits ou d'effectuer nos expéditions par suite de difficultés de transport sont considérés comme cas de force majeure et nous déchargent de toute obligation de livrer et en aucun cas l'acheteur ne pourra réclamer des dommages et intérêts.

7- MODALITES DE PAIEMENT

Les modalités de paiement sont mentionnées dans la facture.

8- GARANTIES

Dans le cas où l'un de nos produits serait reconnu défectueux, la garantie de notre société se limitera au remplacement pur et simple de ce produit, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages et intérêts.

9- ELECTION DE DOMICILE

Notre société fait élection de domicile à ses bureaux administratifs, Z.I. Charguia II, angle rue du métal et des entrepreneurs 2035 Tunis Carthage et à l'adresse postale : BP 241-1080 Tunis Cedex.

10- ATTRIBUTION DE COMPETENCES

En cas de litige, les tribunaux de Tunis sont seuls compétents même en cas de demande incidente, d'appel en garantie, ou de pluralité de défendeurs. La remise d'un ordre implique de la part de l'acheteur acceptation de ces conditions quelles que soient celles figurant sur son bon de commande. Les traites ou acceptation de règlement ne constituent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

11- CLAUSE ET RESERVE DE PROPRIETE

Conformément à la loi, les parties conviennent que les marchandises, objets et matériels faisant l'objet des présentes ne deviendront la propriété de l'acquéreur que dès l'encaissement par le vendeur de l'intégralité du prix convenu. Néanmoins, l'acquéreur sera responsable de tout risque en cas de perte, vol ou destruction. Cette énumération n'étant pas limitative et s'il y a des frais d'assurance, ils seront à la charge du dit acquéreur.